



# OFFRE D'EMPLOI

## TECHNICIEN EN LOISIR

Poste à 100 % (38 h 30 par semaine)  
Entrée en fonction : rentrée scolaire 2026-2027

## Joignez une équipe qui transforme l'avenir !

Le technicien en loisir désigne la personne qui planifie, organise et anime les activités sociales, culturelles et sportives, à l'intention d'un groupe d'élèves, en tenant compte de leurs intérêts, de leurs aspirations et des politiques et valeurs de l'établissement. Il agit dans le but de favoriser le développement global des élèves et d'enrichir la vie scolaire. Il peut également orchestrer une activité offerte aux élèves de l'établissement, mais animée par une personne provenant de l'extérieur du Collège (firme externe et/ou travailleur autonome, fournisseur de parascolaires).

### DESCRIPTION DES TÂCHES

- Élaborer et mettre en application des programmes d'activités sociales, culturelles et sportives qui se déroulent dans le cadre de la vie scolaire et qui peuvent concerner divers domaines dont notamment la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions et les sports, pourvu que ceux-ci ne se déroulent pas dans le cadre d'un parcours passion ni durant les heures de cours du niveau concerné. Le choix des activités et la gestion des budgets alloués devront être effectués en collaboration avec la direction des niveaux concernés.
- Planifier, organiser et animer les activités en respectant le calendrier scolaire et les différents thèmes à couvrir; élaborer l'horaire du programme et en assurer le fonctionnement; expliquer la nature, l'objectif et les règlements des activités.
- Assurer la promotion et l'inscription des élèves aux activités et assumer les aspects techniques nécessaires à la réalisation et au succès de celles-ci (réservation de salle, achat de matériel, réservation d'autobus pour une sortie ou un voyage scolaire, etc.). Noter les situations anormales, les corriger ou en faire rapport à la direction, selon les directives établies.
- Utiliser des techniques d'animation afin de susciter la participation et le plaisir des élèves, tout en assurant la sécurité et la gestion des groupes d'élèves sous leur responsabilité. Si l'activité est animée par une personne extérieure à l'établissement, la sécurité et la discipline des élèves demeurent sous la responsabilité du technicien en loisir et des surveillants d'élèves de l'établissement.
- Pour le secteur préscolaire et primaire, organiser et mettre en œuvre les activités parascolaires qui sont offertes aux élèves en assumant leurs promotions, leurs inscriptions et leurs facturations (via le service de la comptabilité). Il peut faire affaire avec des personnes de l'externe.
- En conformité avec les politiques établies, il doit chapeauter divers comités: comité de l'album, comité du bal, conseil étudiant, comité radio, comité vert, etc. Il veille à impliquer les élèves dans la vie scolaire et à ce que les différents projets soient menés à terme.

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 3 JUIN 2026 :**  
[ressourceshumaines@cbourget.ca](mailto:ressourceshumaines@cbourget.ca)



# OFFRE D'EMPLOI

## TECHNICIEN EN LOISIR

Poste à 100 % (38 h 30 par semaine)  
Entrée en fonction : rentrée scolaire 2026-2027

## Joignez une équipe qui transforme l'avenir !

### DESCRIPTION DES TÂCHES (suite)

- Participer au choix de l'équipement et du matériel dont le Collège devrait se doter pour mettre à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faisant les recommandations appropriées à l'équipe de direction. Il veille à l'entretien du matériel en inventaire et en assure une utilisation rationnelle.
- Collaborer avec les autres techniciens en loisir en ce qui concerne les activités ou projets communs et relativement à la gestion du matériel utilisé, acheté et conservé en inventaire.
- Peut être appelé à initier des techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner, sans en assumer la supervision hiérarchique, le travail des surveillants d'élèves et éducateurs en milieu scolaire dans les tâches accomplies par ces derniers relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques et d'activités dont il est responsable.
- Accomplir toute autre tâche connexe, au besoin.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### APTITUDES RECHERCHÉES

- Leadership et sens de l'organisation
- Autonomie et débrouillardise
- Rigueur et souci de la qualité
- Excellentes habiletés relationnelles
- Capacité à gérer les imprévus

### INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Le Collège Bourget applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à déposer leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes.

Veuillez noter que le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 3 JUIN 2026 :**

[ressourceshumaines@cbourget.ca](mailto:ressourceshumaines@cbourget.ca)